



Le Rassel et les rues avoisinentes renouvelés

Lire la suite à la page 11 >>>



Services communaux

Académie de Musique, Langage et Danse

02/462.06.50 | academie@wemmel.be

Bibliothèque 02/462.06.20 | bib@wemmel.be

Affaires civiles 02/462.05.70 | affaires.civiles@wemmel.be

Finances 02/462.05.20 | finances@wemmel.be

Logement 02/462.05.55 | logement@wemmel.be

Information & TIC 02/462.06.10 | info@wemmel.be

Sécurité intégrale 02/462.05.91 | securite@wemmel.be

Environnement 02/462.05.60 | environnement@wemmel.be

Patrimoine & mobilité 02/462.05.80 | patmob@wemmel.be

Aménagement du territoire & urbanisme

02/462.05.50 | urbanisme@wemmel.be

Loisirs & bien-être 02/462.03.90 | vtw@wemmel.be

CPAS 02/462.03.00 | cpas@wemmel.be

Résidence Geurts 02/451.06.00

Centre de services local EUREKA 02/462.03.20

ALE Wemmel 02/462.06.65

Colophon : Rédaction et mise en page | Service Information Wemmel,
info@wemmel.be |

Impression Imprimerie IPM, Ganshoren |

Contact T 02/462.06.15 F 02/462.06.19 E info@wemmel.be

COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Walter Vansteenkiste: police, aménagement du territoire, jeunesse, culture, politique générale, affaires juridiques, personnel

Christine Lemmens: bien-être, égalité des chances & integration, tourisme & affaires Européennes, évènements

Marcel Van Langenhove: sports, affaires civiles, cimetière

Bernard Carpriau: enseignement, patrimoine, mobilité, travaux publics

Monique Van der Straeten: bibliothèque, académie, économie locale, enseignement d'accompagnement, accueil des enfants, information, TIC

Vincent Jonckheere: finances, environnement

Déjà 492 infractions en matière d'arrêt et de stationnement au premier trimestre 2017

Au premier trimestre de 2017, la police et les gardiens de la paix ont constaté 492 infractions en matière d'arrêt et de stationnement à Wemmel.

Tous les dossiers ont été transmis au fonctionnaire répressif de Haviland. Seuls 4 dossiers ont été classés sans suite, tous les autres ayant fait l'objet d'une amende.

Depuis le début de l'année, les contrôles concernant les infractions en matière de stationnement à Wemmel ont fortement augmenté, vu qu'il est apparu qu'il s'agissait d'un problème tenace fréquemment source de situations dangereuses, notamment aux abords des écoles. La commune espère que les contrevenants adapteront leur comportement et que le nombre d'infractions chutera dans les mois à venir. Vous souhaitez parcourir une nouvelle fois le règlement en matière d'arrêt et de stationnement? Il est disponible sur www.wemmel.be. Tapez dans la barre de recherche sur la page d'accueil le terme «stationnement» et cliquez sur «Ordonnance de police concernant les sanctions administratives communales pour les infractions en matière d'arrêt et de stationnement». **ENCORE DES QUESTIONS?** 02/462.05.91 ou securite@wemmel.be.



A Wemmel, il y a pas moins de 34 cônes pour déjections canines. Vous pouvez trouver les emplacements sur www.wemmel.be, au plan des rues.

Le saviez-vous ?

On dénombre aujourd'hui à Wemmel pas moins de 34 cônes pour déjections canines, répartis dans toute la commune. Les propriétaires de chien peuvent y déposer les déjections de leur compagnon à quatre pattes afin de préserver la netteté de notre commune. **Vous souhaitez indiquer un endroit où un cône supplémentaire devrait être installé ? Faites-en part au service environnement !**

Les propriétaires de chien sont par ailleurs tenus de ramasser immédiatement les excréments de leurs animaux, non seulement sur les trottoirs, les accotements engazonnés, mais aussi sur Logique, non?

Tout propriétaire de chien ne le faisant pas risque de faire l'objet d'une SAC sous la forme d'une amende. Ensemble, préservons la propreté de Wemmel !



Bénévole libre le week-end pour la cafétéria de la Résidence

Vous êtes sociable et convivial? Vous vous sentez capable de transformer notre cafétéria en lieu agréable pour les visiteurs et de les servir avec le sourire? Vous êtes alors celui ou celle que nous recherchons! Nous sommes à la recherche de bénévoles prêts à s'occuper de notre cafétéria le samedi et le dimanche de 14h à 18h. Vos tâches? Vente (caisse) et service de boissons et snacks, lavage des verres, remplissage des réfrigérateurs, maintien de l'ordre et de la propreté de la cafétéria, sans oublier de prendre de temps de partager quelques mots avec les visiteurs! **PLUS D'INFOS?** Appelez le 02/462.03.30 ou contactez inge.debaerdemaeker@wemmel.be.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

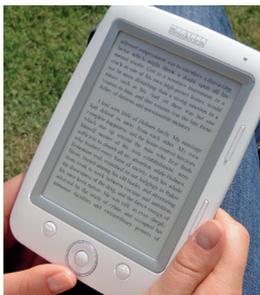
As-tu de temps à autre du temps libre? Es-tu social et aurais-tu envie de partager quelque chose avec tes concitoyens?

Alors peux-tu, peut-être, apporter ton aide en tant que bénévole à l'un de des chouettes projets repris sur cette page!

Pas de place pour des livres dans vos valises? EMPRUNTEZ ALORS UNE LISEUSE ÉLECTRONIQUE !

Vous êtes un fervent lecteur mais n'avez pas envie de vous encombrer pendant vos vacances? Empruntez alors une liseuse électronique à la bibliothèque!

Une liseuse électronique est un appareil léger, l'idéal en vacances. L'écran spécial d'une liseuse électronique rend en outre la lecture aussi confortable que sur du papier. Vous pouvez emprunter gratuitement une liseuse électronique à la bibliothèque, contenant maximum 3 livres électroniques. Le délai de prêt est par défaut de quatre semaines.



Vous partez plus longtemps? Dites-le nous, et bénéficiez une fois d'une extension de la durée de l'emprunt à six semaines maximum.

Vous trouverez sur bib.wemmel.be toutes les

infos pratiques concernant le prêt de livres électroniques sur une liseuse électronique de la bibliothèque. Découvrez dans notre catalogue en ligne notre offre en livres électroniques, ou passez à la bibliothèque et parcourez les titres disponibles. Les collaborateurs de la bib se feront un plaisir de vous aider!

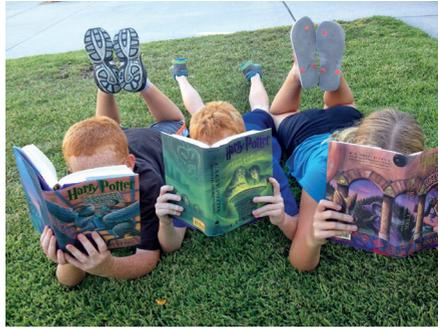
Accompagnateur(rice) groupe de lecture

La bib recherche un(e) accompagnateur(rice) enthousiaste pour un groupe de jeunes lecteurs du Jury des Enfants et des Jeunes.

Vous avez plus de 18 ans et aimez lire ? Vous vous intéressez aux livres pour enfants ? Vous aimez passer du temps avec des enfants et jeunes ? Vous avez quelques heures de libres entre septembre 2017 et mars 2018 ?

Vous avez donné une réponse affirmative à toutes ces questions ? L'encadrement d'un groupe de jeunes lecteurs du Jury des Enfants et des Jeunes vous conviendra alors certainement ! La bibliothèque recherche un(e) enthousiaste bénévole aimant les livres pour enfants et ayant un peu de temps libre pour être à l'écoute de l'avis de jeunes lecteurs (âgés de 6 à 8 ans).

PLUS D'INFOS? Bib Wemmel, 02/462.06.23 ou isabelle.devestele@wemmel.be. Apprendre davantage à propos du Jury des Enfants? <http://www.kjv.be>



Bénévole au Babycafé

Le Babycafé est un espace convivial et agréable destiné aux enfants accompagnés de leurs parents et/ou de leurs grands-parents. Il est ouvert les jeudis matin. Jouets et tapis de jeux sont prévus pour les enfants. Du café ou du thé sont proposés aux adultes qui peuvent également échanger leurs expériences et y pratiquer le néerlandais. Vous serez chaleureusement accueilli par une hôtesse.

Etes-vous impliqué socialement? Désirez-vous guider d'une manière attrayante dans la commune les parents pratiquant une autre langue ? Voulez-vous les familiariser avec le néerlandais ou leur montrer que celui

qui l'apprend peut aussi le pratiquer? Pensez-vous que la langue n'est pas un obstacle pour les rencontres et les échanges? Alors, vous êtes le(a) bénévole que nous recherchons!

Les tâches du bénévole

Vous animez positivement le Babycafé tout en stimulant et surveillant que la langue de communication principale au sein du groupe soit le néerlandais. Savoir animer un groupe, mettre la dynamique du Babycafé sur les rails et faire en sorte que le Babycafé soit un espace convivial de rencontres à Wemmel pour les parents et les jeunes enfants.

INTERESSÉ(E)? vtw@wemmel.be ou 02/462.03.91. Réagir au plus tard le 16/6.

Fête de l'école dans l'école primaire néerlandophone



Le **samedi 24 juin**, le verger verdoyant de l'école communale néerlandophone sera le théâtre d'une grande fête. En marge des danses traditionnelles des enfants, de savoureux en-cas et boissons seront disponibles, ainsi que de nombreuses possibilités de jeu. Cette année, le thème de la fête de l'école est en effet *«jouons ensemble»*. Petits et grands pourront s'affronter sur un jeu Puissance 4 géant, mais il y aura aussi un sentier pieds nus pour tout-petits, des jeux populaires, des jeux de café, de la corde à sauter, des châteaux gonflables et tatouages à paillettes. Vous êtes tous les bienvenus dès 14h pour une agréable après-midi dans le verger de l'école.

6

wemmelinfo |

GAGNEZ DES TICKETS POUR LE MEMORIAL VAN DAMME

Le vendredi premier septembre, le Stade Roi Baudouin de Bruxelles accueillera le Memorial Van Damme. Il s'agit d'un rendez-vous annuel incontournable dans le monde de l'athlétisme.

Les grands noms de toutes les disciplines y participent: sprint, saut en hauteur, lancer du poids, saut en

longueur, course de haies, lancer du javelot, etc. Il n'est pas rare que des records mondiaux y soient battus ! Envie d'encourager les athlètes depuis les gradins? C'est possible! La commune de Wemmel offre 3 packages. Deux enfants (de moins de 16 ans) accompagnés d'un adulte pourront assister gratuitement à cet événement. **Envoyez avant le 15 août un e-mail à vtw@wemmel.be** et expliquez pourquoi vous méritez de remporter les tickets. Bonne chance!

RESTEZ INFORMÉ(E) des travaux dans le vieux centre

Des travaux au niveau des conduites utilitaires sont en train d'avoir lieu dans le vieux centre. La canalisation d'eau est renouvelée et chaque habitation de la Rue du Presbytère et du quartier de l'église sera équipée d'un nouveau raccordement. Des adaptations sont également apportées au niveau du réseau de gaz et le réseau électrique est étendu. L'éclairage public est également en train d'être entièrement renouvelé. À l'automne, nous procéderons à la

réfection du quartier de l'église et de la Rue du Presbytère. Vous souhaitez rester informé(e) du calendrier des travaux et des éventuelles déviations temporaires? **Rendez-vous alors sur www.wemmel.be et inscrivez-vous à la lettre d'information électronique** spécialement conçue à cette fin. Tapez dans la barre de recherche sur la page d'accueil le terme «vieux centre» et cliquez sur «Demande d'information sur le réaménagement du vieux centre».

Demandez à temps votre agrément en tant qu'association (sportive) !



Votre association n'est pas encore agréée par la commune de Wemmel? Introduisez votre demande au service Loisirs et Bien-être car un agrément de ce type s'assortit d'une foule d'avantages!

Les associations agréées bénéficient par exemple d'un tarif préférentiel lorsqu'elles souhaitent louer du matériel ou des salles de

la commune. Une association sportive agréée peut même demander des subventions. Si vous étiez une association (non sportive) déjà agréée l'an dernier, inutile d'introduire une nouvelle demande cette année vu qu'elle a une durée de validité de deux ans.

Toutes les demandes d'agrément et de subventions (en cas d'associations sportives) doivent être introduites **entre le 1er et le 30 septembre**. Vous trouverez les formulaires de demande et règlements nécessaires sur le site www.wemmel.be, Loisirs, Associations.

PLUS D'INFOS? Service Loisirs & bien-être, 02/462.03.90 ou vtw@wemmel.be

Mise en service du conteneur pour les plastiques mixtes

Le conteneur à presse pour plastiques mixtes est en service **depuis le 1er juin** au parc de recyclage. Vous pouvez y déposer gratuitement tous les plastiques dont vous ne pouvez pas vous débarrasser dans le sac bleu PMC. Vous gagnerez ainsi énormément de place dans votre sac à déchets résiduels. Le but est de faire une fleur à

l'environnement mais aussi aux habitants, en leur permettant de trier davantage de plastique. En outre, l'absence de déchets en plastique vous permettra d'utiliser plus longtemps votre sac à déchets résiduels et dès lors d'acheter moins de sacs-poubelles. Découvrez les heures d'ouverture du parc de recyclage sur www.wemmel.be.

Des bonnes relations de voisinage, même en été

Qui dit beaux jours dit davantage de contacts entre voisins. Mais les beaux jours s'accompagnent parfois aussi de problèmes, comme des nuisances sonores ou olfactives, des aboiements, des branches envahissantes, etc. Vous avez déjà essayé d'engager le dialogue, sans succès, ou vous n'osez pas le faire ? La médiation de voisinage vous intéressera alors.

Comment fonctionne la médiation de voisinage ? Vous contactez le service de médiation de voisinage et expliquez problème. Des médiateurs neutres se rendent sur place pour entendre votre récit. Ils contactent ensuite votre voisin pour avoir sa version des faits. Vous serez ensuite conviés ensemble dans un terrain neutre, sous l'encadrement du médiateur, afin de discuter du problème. Ensemble, vous chercherez une solution acceptable pour les deux parties.



Les principes de base:

- Gratuit pour chaque citoyen.
 - La participation est volontaire: chaque voisin y participe de son plein gré.
 - Le médiateur est neutre, le contenu des entretiens est confidentiel.
 - Vous et votre voisin aurez la possibilité d'exprimer vos points de
- vue et attentes de manière posée.
 - Les deux parties sont mises sur un pied d'égalité, peu importe celle qui a initié la médiation
 - La médiation de voisinage ne peut pas être initiée s'il est question d'un fait passible de poursuites pénales ou lorsque le conflit a déjà été tranché par le tribunal.

Comment faire appel à la médiation de voisinage ? Envoyez un e-mail à burenbemiddeling@vlaamsbrabant.be ou appelez le 016/26.78.01.

Prairies fleuries: source de nourriture pour les abeilles



C'est en ce moment que **les prairies fleuries** de la Rue Jan Vanden Broeck et de la Rue P. Vertonghen sont les plus belles. Les fleurs sauvages créent une palette de couleurs naturelle et variée au printemps et en été. Elles sont en outre une source de nourriture pour les abeilles et les insectes, contribuant ainsi à la biodiversité dans la commune.



Une **serre apicole** a récemment été installée sur la prairie fleurie située à l'angle de la Rue P. Vertonghen et de l'Avenue du Parc. Elle abrite déjà une colonie d'abeilles. Vous pouvez y observer le travail de ces insectes utiles de plus près. Venez donc la découvrir ! Yves Van Parys s'occupe de la colonie

d'abeilles. Les groupes souhaitant obtenir de plus amples informations lors d'une visite peuvent prendre rendez-vous par environnement@wemmel.be.

Résultats du concours 'Demain'

Le lauréat du concours concernant le documentaire «Demain» est connu. Le projet des familles Vandenberghe, Lambrecht, Ollivier et Discart a été désigné gagnant. Le projet sera récompensé par une subvention de 500 euros pour sa réalisation.

Le projet gagnant se compose de deux parties. Un parking à vélos,

réalisé à partir de matériaux de recyclage, sera installé près du Markt.

Les concepteurs du projet souhaitent également aménager un parcours cycliste sûr menant au Markt. Pour ce faire, ils vont d'abord déterminer les trajets cyclistes les plus utilisés et identifier leurs manquements. Ils formuleront ensuite des suggestions afin de rendre, à l'aide

d'interventions mineures, les trajets plus sûrs et plus agréables pour les cyclistes et apposeront une signalisation originale. Les auteurs du projet réaliseront eux-mêmes le parking à vélos et son exécution se fera en concertation avec le service Mobilité et le service environnement. Merci à tous les participants pour leurs idées originales !

Après-midi thématique 'alimentation saine'

Le Centre de services local organise régulièrement des séances d'information consacrées à la santé. Le **jeudi 22 juin**, l'alimentation saine des seniors sera abordée.

Une alimentation adaptée et équilibrée est essentielle et permet aux personnes âgées de préserver leur qualité de vie mais aussi leur indépendance. Mais à quoi faut-il prêter attention ? Les produits de régime spéciaux et souvent onéreux sont-ils vraiment nécessaires ? Et que signifient ces mentions sur les emballages ? Allégé, riche en oméga 3 et sans sucre ajouté ?

La diététicienne Katrien Vandenbroucke dirigera cette séance d'information et prendra le temps de répondre aux questions individuelles. Elle donnera également un exemple de menu quotidien sain, ainsi que des conseils pratiques pour les diabétiques.

QUAND: le 22 juin à 14h dans la Résidence Geurts

INFOS: 02/462.03.30, ldc.activiteiten@wemmel.be

Conseil communal

La prochaine assemblée du Conseil communal se tiendra le **jeudi 22 juin**. La séance est ouverte au public et a lieu dans la salle du Conseil de la maison communale à 19h30.

Il n'y aura pas de conseil communal dans les mois de juillet et d'août.

Célébration du 21 juillet

À l'occasion de la fête nationale, le Collège des Bourgmestre et Échevins organise cette année encore une fête sur le parvis de la maison communale dans l'Avenue Dr. H. Follet.



Tout le monde est le bienvenu le **21 juillet de 11h à 13h** pour prendre un verre et déguster une collation. À 11h30, le Bourgmestre s'adressera à l'assistance. N'hésitez pas à emmener les enfants, car ils pourront s'amuser sur le château gonflable et avec d'autres jeux prévus. À bientôt !

Le Rassel et les rues avoisinantes renouvelés

Le mois de mai marquera la dernière phase des travaux au Rassel et dans les rues avoisinantes.

Après des mois de travaux, le Rassel est désormais doté d'un tout nouveau revêtement, ainsi que d'une piste cyclable et d'un trottoir de chaque côté de la rue. L'Avenue A. De Boeck, l'Avenue Stijn Streuvels, Zavelberg, le Rasselhoek, la Rue H. Verriest et le Molenweg ont également fait l'objet de travaux. La commune remercie les habitants et les occupants pour leur collaboration et leur compréhension lors de ces travaux d'envergure.

Maintenant que le Rassel est à nouveau accessible, la police prévoit d'y organiser des contrôles réguliers. Petit rappel des nouvelles conditions de circulation.

- La rue a été **rétrécie** afin de lutter contre les excès de vitesse.
- Le **stationnement** doit désormais se faire sur la chaussée. Aucun emplacement de parking n'a été dessiné, vous pouvez donc vous stationner du côté gauche ou du côté droit de la chaussée (mais toujours dans le sens de la route), en respectant bien entendu le code de la route. Ce qui signifie notamment que vous devez toujours laisser un passage suffisant pour les bus de ligne, ne pas vous garer sur une ligne d'axe et/ou sur un passage pour piétons, etc.
- Deux **chicanes** ont été aménagées. Pour obtenir un freinage optimal des voitures, la priorité n'y a pas été mentionnée de manière explicite. Tous les chauffeurs doivent donc freiner et accorder la priorité.
- Le niveau de **la piste cyclable** a été relevé par rapport à la chaussée. À la fin de la rue, à la frontière avec Relegem, un passage pour cycliste a été aménagé. Attention: les cyclistes doivent céder le passage.
- Le Rassel se situe dans **une zone interdite aux camions**. La circulation locale et les camions devant y procéder à des chargement et déchargement y sont cependant autorisés. La signalisation aux alentours a été renouvelée et la police renforcera les contrôles du trafic de camions.
- Le **Rasselhoek** reste une rue à sens unique, mais dans l'autre sens. Vous pouvez à présent entrer dans le Rasselhoek au niveau de Hugo's Food Services. Pour sortir de la rue, allez vers Zavelberg, et vous reviendrez sur le Rassel à hauteur du n° 189. Ce croisement est perpendiculaire au Rassel, ce qui vous permettra de vous y engager en toute sécurité.

FERMETURE DE LA BIB CET ÉTÉ

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque fermera ses portes pendant deux semaines. La bibliothèque sera fermée **du lundi 10 au samedi 22 juillet** inclus. En août, elle ne sera fermée que trois jours supplémentaires: **le lundi 14, le mardi 15 et le lundi 21 août**. Le reste de l'été, les heures d'ouverture normales de la bibliothèque seront applicables. Sur demande, vous pourrez conserver les articles empruntés plus longtemps afin de couvrir cette période. N'hésitez donc pas à venir faire votre stock de livres à lire au bord de la piscine ou de guides de voyage !

Jours de fermeture en juin et juillet

*Les services communaux de Wemmel seront fermés le **lundi 5 juin** et **jeudi 8 juin**. En mois de juillet il y aura des jours de fermeture les **lundi 10, mardi 11** et **vendredi 21 juillet**.*

CALENDRIER D'ACTIVITÉS

Date?	Quoi?	Où?
4 juin	La journée du marché. Avec petit-déjeuner gratuit, animations, restaurant pop-up,...	Markt Wemmel
10 juin	Fête de l'école dans l'école maternelle francophone	Domaine des écoles
22 juin	Après-midi thématique 'alimentation saine', 14h	Résidence Geurts/CSL Avenue Prince Baudouin
24 juin	Fête de l'école dans l'école primaire néerlandophone	Le verger de l'école, Rue J. Vanden Broeck
21 juillet	Fête nationale	Maison communale Avenue Dr. H. Follet 28
21 août	Marché annuel	Centre de Wemmel